

Chancellerie d'État
Service de la chancellerie

Communiqué de presse

Début de la deuxième étape du réaménagement complet de la RC5 entre Neuchâtel et Saint-Blaise, secteur Saint-Blaise

La deuxième étape de la reconstruction complète de la route cantonale 5 (RC5), entre le carrefour du Brel et le giratoire du Vieux-Pressoir, commencera le 10 août 2026 et s'achèvera à la fin de l'été 2028. Ces travaux permettront, comme pour la première étape réalisée entre Monruz et le chemin du Lac, à Hauterive, d'opérer un réaménagement de la chaussée, de rénover ce qui doit l'être au niveau des réseaux souterrains, d'implanter des socles pour le renouvellement futur de la ligne de contact des trolleybus et de déployer le réseau de chauffage à distance (CAD).

Le secteur concerné par les travaux de cette deuxième étape de réaménagement débutera au carrefour du Brel pour se terminer au giratoire du Vieux-Pressoir. Le trafic journalier moyen sur ce tronçon est de 11'000 véhicules par jour et les derniers travaux d'entretien réalisés remontent à la fin des années 1990, soit il y a près de 25 ans. L'état de dégradation avancé de la chaussée, l'état des réseaux souterrains et l'ajout des conduites de chauffage à distance (CAD) Entre-deux-Lacs oblige à l'engagement de ces importants travaux.

Cette deuxième étape sera réalisée du 10 août 2026 à fin septembre 2028. Elle ne constitue pas la suite logique des travaux réalisés en première étape entre Neuchâtel et le chemin du Lac, à Hauterive, par le fait qu'il s'agit d'intervenir maintenant dans le secteur Est du projet, là où arrive le déploiement du CAD approvisionné par la chaleur provenant de la raffinerie de Cressier. Le secteur allant du chemin du Lac au carrefour du Brel sera réalisé dans un troisième temps.

La redistribution et le redimensionnement des voies de circulation permettront notamment de donner de l'espace aux cheminements piétonniers sur l'ensemble du tracé, d'intégrer deux bandes cyclables d'une largeur de 1.80 m et de végétaliser une surface de 1.70 m du côté nord de la chaussée, contribuant ainsi à lutter contre les îlots de chaleur. Le projet intègre également la mise en conformité de l'ensemble des arrêts de bus selon la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand).

Le trafic bidirectionnel sera maintenu durant toute la durée des travaux sur l'axe principal, avec des modifications de régimes de circulation sur certains axes communaux transversaux débouchant sur la RC5.

Le Canton et la commune de Laténa remercient d'ores et déjà les riveraines et les riverains, ainsi que les usagers et usagers de leur bienveillante compréhension quant aux inconvénients dus aux conditions particulièrement contraignantes de ce chantier, et les prient de bien vouloir se conformer à la signalisation temporaire mise en place.

Contacts :

Dominique Flückiger, chef de l'office de l'entretien au service des ponts et chaussées,
tél. 032 889 67 10 ;

Laurent Amez-Droz, conseiller communal de Laténa, tél. 079 827 96 02.

Neuchâtel, le 5 août 2026